

Intervention



Média communautaires et vidéo-intervention

Groupes de Vidéo-Intervention

Numéro 6, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57606ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (imprimé)

1923-256X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Groupes de Vidéo-Intervention (1980). Média communautaires et vidéo-intervention. *Intervention*, (6), 24–26.

Tous droits réservés © Les Éditions Intervention, 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Le regroupement des groupes de video-intervention

Le regroupement est composé de: Québec: Centre Ciné-Video du Faubourg; Centre «La femme et le film»; Centre Video Lotbinière; Centre Video Populaire de la Rive-Sud; Centre populaire d'Animation Audio-Visuelle de Québec. Montréal: Groupe Intervention Video (GIV). Shawinigan: Les Ateliers des Média Populaires.

Au Canada, et peut-être au Québec encore plus, on note «une mainmise de plus en plus alarmante des intérêts privés et des pouvoirs politiques dominants sur l'ensemble des moyens de communication de masse». (1)

Outils de domination aux mains des intérêts politiques et économiques, les média de masse sont devenus d'importants moyens «d'incitation à la passivité et à la soumission en faisant oublier les contraintes de la vie quotidienne et l'exploitation dont nous sommes victimes». (2)

Face à cette situation, on a observé au cours des dix quinze dernières années une volonté de changement, une préoccupation de modifier ces messa-

ges «appropriés par une technologie au service du pouvoir». (3) Pour certains, il fallait «infiltrer» les média traditionnels, et ainsi influencer sur le traitement des messages, sur les modes de production et de diffusion. Pour d'autres, il fallait plutôt, en s'appuyant sur certaines forces ou mouvements populaires, «s'approprier certains média comme véhicule d'une idéologie plus progressiste». (4) La situation des communications était telle qu'aucune avenue ne devait être négligée. Pourtant, certaines alternatives ont connu un développement plus marqué, ce phénomène étant étroitement lié à l'apparition d'une technologie nouvelle, plus accessible. Certaines expériences furent donc tentées ici et là. On assistait à la gestation, puis à la naissance des média communautaires.

Dix, quinze ans plus tard, qu'en est-il de ces moyens alternatifs de communication? Tel est l'objet de la présente réflexion. Certes, nous n'avons pas la prétention de faire ici l'analyse des média communautaires, ni des conditions historiques qui ont permis leur émergence. Néanmoins, nous voulons,

en prenant le cas de la video-intervention (qui est le nôtre), poser un regard critique sur le mythe des média communautaires trop souvent entretenu par les politiciens, les penseurs des communications et les industriels.

La technologie n'est pas neutre, et l'utilisation qu'entendent faire les groupes vidéo d'intervention de la magnétoscopie légère demi-pouce tient donc plus qu'à une simple volonté de changement par rapport aux mass-média traditionnels. Faire contrepoids à la communication de masse par une communication de groupe, dénoncer les stéréotypes et les préjugés chariés par la télévision, mais avant tout et surtout développer de nouveaux modes populaires d'animation-information-formation. Ceci constitue une démarche «révolutionnaire» inscrite dans un processus de communication visant l'identification et l'analyse de situations dans une perspective de prise de conscience susceptible de déboucher sur la mobilisation et l'organisation des sans-parole.

De ces préoccupations et de pratiques conséquentes devaient naître et se développer les groupes de video-intervention. Ces derniers, existant pour la plupart depuis 4-5 ans, ont choisi de travailler avec des groupes restreints, à la fois émetteurs et récepteurs. Ils n'entendent donc pas couvrir une «air géographique donnée» comme l'exige le Ministère des communications du Québec (MCQ), pas plus qu'ils n'entendent s'adresser à la population **at large**.

Ils visent plutôt des secteurs donnés d'une population, des couches socio-économiques et culturelles spécifiques, individus ou organismes, aux prises avec des problèmes... (logement, travail, santé, vieillesse, délinquance, discrimination raciale et sexuelle...) menant des luttes et des revendications, ou tout simplement désireux de faire connaître les activités et les services qu'ils sont à même d'offrir.

Autant d'individus et d'organismes confrontés à un même besoin d'outils communautaires de communication. Autant de demandes et de besoins sans cesse croissants qui exigent des ressources matérielles, financières et humaines adéquates.

Pouvoir politique

Et pourtant, il en est pour qui, ces besoins nombreux et spécifiques, semblent secondaires, voire inexistants. Pour le Ministère des communications du Québec (MCQ), par exemple, qui nous a vu naître et qui a décidé de ne plus reconnaître les groupes d'intervention-video. Et conséquemment, de leur refuser toute aide financière, et ce définitivement! (Faut dire qu'on n'a pas eu un cent depuis près de deux ans...). Ne plus nous reconnaître sous prétexte que nous ne correspondons pas à la définition du «communautaire» du MCQ, c'est nier tout le travail d'animation-information effectué au cours de toutes ces années, et mettre en doute notre enracinement auprès des groupes populaires. C'est nier les besoins de ces milieux, et la pertinence même des ressources communautaires de communication!

Outils alternatifs de communication...

Face à cette situation alarmante où les

droits d'expression de la majorité sont de plus en plus souvent niés par les média traditionnels, nombreux sont ceux, individus ou organismes, qui en sont venus à rejeter ces techniques de communication de masse qui les vouent au silence, les frustrant de toute expression et les transforment en spectateurs passifs.

Aussi, nombreux sont ceux pour qui il est apparu essentiel et urgent de créer de nouveaux média qui soient définis en de nouveaux termes socio-politiques et culturels, c'est-à-dire en fonction de... «ceux qui n'ont pas de voix». (5)

Plusieurs expériences furent dès lors tentées, lesquelles s'inspirèrent fortement de projets d'animation sociale (Région 80, TEVEC*, etc.) ...ce qui devait aboutir finalement à l'apparition des télévisions communautaires. Car si la video légère, malgré des obstacles majeurs, notamment au niveau de la standardisation des équipements, connaissait un développement continu, ce dernier allait de pair avec d'autres moyens, tel le câble jusqu'alors utilisé comme palliatif technique à la retransmission des ondes hertziennes. «De ce mariage de raison allait naître la télévision participative ou communautaire (t.v.c.) dont on a dit qu'elle était le prolongement naturel du portapak.» (6)

Parallèlement au développement des t.v.c., et d'une certaine façon en opposition à l'approche «participative/animation-sociale» de ces dernières, on voit bientôt apparaître les groupes de vidio-animation (intervention!), lesquels privilégient l'utilisation de la video légère en circuit fermé. Ils veulent ainsi jouer un rôle de service et d'intervenant auprès des milieux populaires... et non seulement être une «agora électronique» où tous et chacun (l'élite locale, les notables plus souvent qu'autrement...) peuvent s'exprimer. Ils rejettent par ailleurs la diffusion sur le câble parce que trop soumise à la censure et au bon vouloir du câblodistributeur. Secondarisant l'aspect participatif, les groupes se tournent prioritairement vers l'intervention. Ils se veulent ainsi partie prenante des luttes et revendications des milieux les plus défavorisés au plan socio-économique et culturel. C'est pourquoi les groupes de video-intervention se définissent comme des

outils communautaires de communication au service des luttes populaires...

L'existence des groupes video d'intervention n'a jamais été de tout repos, à l'image d'ailleurs des media communautaires dans leur ensemble. Trop souvent (et l'arrivée du PQ au pouvoir n'a rien changé, bien au contraire!) les préoccupations économiques et politiques ont eu préséance sur les objectifs sociaux et culturels prônés au point de départ.

Ainsi, toutes ces années, nous avons tant bien que mal survécu, poursuivant nos activités d'animation-information-formation, et ce avec des ressources fort restreintes. Toutes ces années, nous les avons passées soit «sur le salaire minimum, soit sur le chômage», ...«les artisans de la video légère étant des chômeurs en éternel devenir». (7)

N'est-ce pas là l'image même d'une politique de marginalisation, et en aucune manière, une politique de développement et de consolidation de ces ressources/outils communautaires de communication!!!

Sans doute est-ce là une manière originale de développer et consolider les média communautaires, notamment la video-intervention? Quoi qu'il en soit, en est certes en droit de se demander quels sont les impératifs qui motivent pareilles décisions???

La magnétoscopie légère a été longtemps et est encore, à juste titre et dans bien des cas, identifiée à l'animation sociale. L'apparition des média communautaires s'insère donc dans un contexte socio-politique et culturel particulier: la révolution tranquille; la montée du nationalisme québécois; les guerres de juridiction fédérale/provinciale; les conjoncture économique etc, etc...

À ce propos, il est important de se rappeler ainsi que le soulignait le dernier **Bulletin de Liaison** du CDMC* en janvier 1977, que:

«Le modèle d'utilisation par l'État de l'animation sociale pour favoriser la participation populaire à ses projets technocratiques tel que développement au cours du BAEQ* s'est reproduit un peu partout par la suite. Tout projet de l'État qui nécessitait le concours passif des masses à sa réalisation et à son fonctionnement a toujours suivi le

même cheminement: analyse des besoins actuels du capital dans un secteur donné (santé, éducation, etc.) mise en place d'appareils ou de services répondant à ces besoins (qu'ils soient politiques, économiques ou idéologiques, souvent les trois), définition des objectifs, modes de fonctionnement et limites des mécanismes de participation par la fraction technocratique puis invitation (ou obligation selon les cas) à «participer» aux phases exécutoires.» (8)

Le gouvernement du P.Q....

C'est avec ce même regard critique qu'il faut aujourd'hui analyser la politique de développement des média communautaires, présentée au printemps, et l'exclusion des groupes d'intervention qui s'ensuivit. Dès lors, certaines constatations s'imposent. D'une part, il est important de souligner que le développement (sic) des média communautaires, expériences alternatives de communication, n'a jamais été à l'ordre du jour du gouvernement québécois, que ce soit sous L'Allier, Hardy, O'Neil (ou Vaugeois!). Tout comme il n'y a jamais eu de volonté réelle de donner aux gens les moyens d'éducation-information-formation qui puissent déboucher sur un processus de conscientisation, de mobilisation ou d'organisation... à moins que cela ne serve les intérêts politiques et économiques des personnes au pouvoir, et de ceux qu'ils représentent. D'autres part, il faut bien voir que le gros de l'aide accordée aux média communautaires est allée à des expériences de prestige, lesquelles servaient davantage les intérêts politiques que le développement et la consolidation des véritables outils de communication communautaire. Ainsi, sous le règne libéral, il n'était pas rare de voir les députés de comté intervenir dans l'octroi de subventions aux média communautaires locaux. Du patronage à la petite semaine...

Avec le gouvernement du P.Q. les choses ont bien changé: fini les marchandages électoralistes sans envergure... Désormais, c'est la raison d'État qui commande! Pour ce faire, il faut des moyens appropriés, des outils idéologiques capables de soutenir et de défendre l'intérêt national.

Ce qui devait faire dire aux auteurs de «MC et Media Communautaires»...:

«À la participation qui en était le mot d'ordre se greffe l'idée de concertation qui est maintenant inscrite dans les objectifs des média «communautaires». Depuis 1976, cette idée de concertation s'est accentuée au niveau de l'action de l'État. Depuis lors, nous avons pu assister à une cascade de sommets: sommets économiques nationaux, mini-sommets économiques régionaux, etc... réunissant les divers «agents sociaux.» La concertation régionale est devenue une politique nationale dont les règles du jeu sont fixées par l'État. Pour arriver à ses fins, celui-ci doit assurer la cohésion idéologique du corpus social québécois. En conséquence, nous croyons assister à un processus de structuration d'un appareil idéologique d'État à l'intérieur du champ des communications susceptible d'assurer le clivage des contradictions sociales nécessaire à la réalisation du projet collectif nationaliste véhiculé par le P.Q.» (9)

Aussi, fallait-il redéfinir les média communautaires pour en faire des média de masse à caractère communautaire (!), et se débarrasser du même coup de ces média communautaires qui n'ont aucune pénétration de masse (pourtant les média communautaires ne se sont-ils pas précisément définis en opposition à cette notion de «communication de masse»...?) et qui plus est, se permettent de critiquer le pouvoir en place... si favorable aux travailleurs.

Les groupes d'intervention-vidéo ayant toujours refusé toute forme de contrôle et d'ingérence politique, il devenait donc nécessaire de les étouffer économiquement, en espérant qu'ainsi ils ne pourraient plus poursuivre leur travail d'animation-information-formation.

On voit bien que le pouvoir politique, si social-démocrate soit-il, ne rend disponible les possibilités de le critiquer et de le contester que dans la mesure où il est capable d'en assumer la récupération.

Un droit démocratique:

La liberté d'expression est un droit démocratique acquis au prix de dures batailles qui ne saurait tolérer aucun contrôle politique. Notre lutte s'inscrit donc avec toutes les autres luttes pour l'obtention et la sauvegarde de nos droits démocratiques.

L'actuel contexte de répression politique et économique dont les principales victimes demeurent les masses travailleuses, les attaques contre nos droits (droits de grève, d'association, de syndicalisation; droits des femmes, droits des chômeurs, des assistés sociaux; droits des personnes âgées, des locataires, etc, etc...) sont de plus en plus fréquentes - montre l'urgence de nous mobiliser tous ensemble, solidaires.

Notre action a besoin d'être connue, débattue, publicisée... Mais pour ce faire, il lui faut des moyens autonomes de communication, une information sans médiation, sans censure.

C'est pourquoi, nous groupes d'intervention-vidéo sollicitons votre appui le plus large dans nos revendications visant:

- que soit rendu public le «projet» d'aide à la vidéo-intervention, et que le «Regroupement...» ait droit de regard sur ce nouveau programme d'aide à la vidéo; (suite à nos pressions, le MCQ nous a avisé qu'un tel projet était à l'étude);
- que soient renouvelés les prêts d'équipements vidéo-graphiques accordés par le MCQ;
- que soient versés, dans les plus brefs délais, les budgets minimum d'opération établis lors des consultations du printemps.

Notes:

- * TEVEC: Télévision éducative du Québec.
- * CDMC: Conseil de développement des média communautaires.
- * BAEQ: Bureau d'aménagement de l'est du Québec.

Références:

- (1) «Les actualités télévisées: le monde recréé au service du pouvoir.» Institut canadien d'éducation aux adultes, Juillet. 1979.
- (2) Idem. P. 6.
- (3) Québec 75 Vidéo, Institut d'Art Contemporain. No. 20.
- (4) Idem, No. 20.
- (5) **Medium Média**, «Le film et les média communautaires comme instrument d'intervention sociale.» ONF. 1973.
- (6) **Medium Média**, «Vidéosphère», ONF.
- (7) Vidéo 75 Québec. No. 20.
- (8) «Média communautaires et idéologie de participation», **Bulletin de liaison**, p. 41-42. Conseil de développement des média communautaires. (CDMC),
- (9) «MCQ et Media Communautaires», N. Hubert, R. Lavoie, J.P. Desaulniers, Uquam. Juin 1979.